



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent de la défense nationale

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 037

Le mardi 1^{er} novembre 2022

Président : L'honorable John McKay



Comité permanent de la défense nationale

Le mardi 1er novembre 2022

• (1100)

[Traduction]

Le président (L'hon. John McKay (Scarborough—Guildwood, Lib.)): La 37^e réunion du comité de la défense est ouverte.

Nous souhaitons la bienvenue à des visages connus.

Il s'agit de vieilles connaissances, les généraux Pelletier et Huddleston et M. Quinn. Sur ce, je demande au général Pelletier de bien vouloir faire sa déclaration préliminaire pendant cinq minutes. Nous vous questionnerons ensuite.

Mon général, nous vous écoutons.

Lgén Alain Pelletier (commandant adjoint, Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord, ministère de la Défense nationale): Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du Comité, bonjour.

Je vous remercie de votre invitation. Je suis le lieutenant-général Alain Pelletier, commandant adjoint du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord, ou NORAD, dont le quartier général se trouve sur la base de la Force aérospatiale Peterson à Colorado Springs, au Colorado.

[Français]

Je suis accompagné ce matin du major-général Iain Huddleston, commandant de la 1^{re} Division aérienne du Canada et de la Région canadienne du NORAD, de même que de M. Jonathan Quinn, directeur général, Politique de défense continentale, au sein du ministère.

[Traduction]

En tant que commandant adjoint du NORAD, je suis le second commandant et je soutiens le commandant du NORAD, le général américain VanHerck, dans l'exécution de nos missions, responsabilités et fonctions décrites dans l'accord et le mandat du NORAD.

[Français]

L'Accord du NORAD, formalisé en 1958, établit trois missions primaires pour le NORAD en Amérique du Nord, soit l'alerte aérospatiale, le contrôle aérospatial, de même que l'alerte maritime.

[Traduction]

Dans le contexte des missions du NORAD, l'« Amérique du Nord », c'est l'Alaska, le Canada, les États-Unis continentaux, Porto Rico et les îles Vierges américaines, y compris les zones d'identification de défense aérienne, les approches aériennes, les zones maritimes et les approches maritimes.

Il convient également de mentionner que le NORAD fournit aussi des services intégrés d'alerte et d'évaluation des attaques de missiles, une mission qui couvre l'ensemble du globe.

Le commandant du NORAD ou moi-même, en son absence, nous sommes responsables devant le gouvernement du Canada et celui des États-Unis de l'exécution de nos missions.

Les organisations subordonnées du NORAD comprennent la région canadienne du NORAD, ou CANR, la région continentale américaine du NORAD, ou CONR, et la région de l'Alaska du NORAD, ou ANR, toutes dirigées par leur commandant respectif, avec des membres intégrés des Forces américaines et canadiennes.

L'histoire du NORAD est marquée par une évolution qui a permis au commandement de se positionner pour répondre efficacement aux changements de l'environnement de sécurité et aux avancées technologiques. Au cours de son histoire, la menace pour l'Amérique du Nord a évolué, passant d'une approche nordique d'aviation à longue portée à une menace tous azimuts, dans tous les domaines.

[Français]

D'ailleurs, pour la première fois de notre histoire collective de défense binationale, nous avons maintenant deux concurrents stratégiques, soit la Russie et la Chine, tous deux dotés d'armes nucléaires, et un troisième acteur, soit la Corée du Nord.

En raison des changements climatiques en cours, la Russie, la Chine, de même que d'autres pays sont de plus en plus intéressés par l'Arctique. Par conséquent, l'Arctique devient progressivement une région interconnectée, de plus en plus mondialisée et source de contentieux.

• (1105)

[Traduction]

Du point de vue du NORAD, le plus court chemin pour attaquer l'Amérique du Nord passe par l'Arctique. C'est préoccupant. Nos adversaires ont déjà modernisé leurs infrastructures arctiques, déployé de nouveaux systèmes de missiles de défense côtière et aérienne, amélioré leurs forces maritimes et augmenté les opérations d'exercice et d'entraînement militaires, avec de nouvelles organisations de commandement dédiées à l'Arctique.

Pour exécuter efficacement les missions qui nous sont assignées par le NORAD, nous devons devancer nos concurrents mondiaux, dissuader nos adversaires, contrer et vaincre les menaces grâce à la connaissance de tous les domaines, à la domination de l'information et à la supériorité décisionnelle, et être intégrés à l'échelle mondiale avec nos alliés.

[Français]

En juin dernier, la ministre de la Défense nationale a annoncé du financement pour les capacités de défense continentale du Canada, notamment pour la modernisation du NORAD.

[Traduction]

La modernisation du NORAD contribuera à la défense de l'Amérique du Nord et aidera à faire face à l'évolution des menaces liées aux missiles et aux défis en matière d'alerte maritime, conformément à l'accord du NORAD — contribuant ainsi à faire de notre continent une base sûre pour protéger sa puissance et s'engager à l'étranger

[Français]

Le quartier général du NORAD collabore d'ailleurs étroitement avec le Quartier général de la Défense nationale et avec le Pentagone afin de synchroniser et de coordonner la modernisation du NORAD sous les aspects des acquisitions et de la réalisation des projets.

[Traduction]

Comme les menaces continuent d'évoluer rapidement et que l'Arctique devient de plus en plus accessible, il est important pour les deux pays de mettre en place dès que possible des capacités essentielles qui amélioreront notre connaissance du domaine, permettront des opérations persistantes et donneront aux décideurs nationaux suffisamment de temps pour prendre des décisions clés.

[Français]

Monsieur le président, je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de m'adresser aux membres du Comité.

Nous sommes prêts à répondre à vos questions.

[Traduction]

Le président: Merci, mon général.

Sur ce, entamons une première série d'interventions d'une durée de six minutes.

Madame Gallant, allez-y, je vous en prie.

Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, PCC): Merci.

Une question pour les généraux: depuis février 2022, combien de fois le NORAD a-t-il dû dépêcher des avions à réaction dans l'Arctique, en raison d'incursions russes ou chinoises?

Lgén Alain Pelletier: Nous ne l'exprimons pas par un nombre précis d'activités, parce qu'il s'agit parfois de réactions ou d'actions contre... Les activités varient, mais leur nombre a augmenté. En 2022, c'était l'un des plus élevés depuis la baisse des activités des Russes dans le Nord. Peut-être depuis 2014, comme je l'ai dit.

Mme Cheryl Gallant: Les États-Unis signalent leurs incursions. Vous dites donc qu'elles se font plus nombreuses.

Les pays préviennent-ils le Canada, les États-Unis ou le NORAD de leur intention d'envoyer des avions ou des sous-marins dans la partie marine de l'Arctique canadien?

Lgén Alain Pelletier: Ils ne le feraient pas s'ils avaient l'intention d'y circuler en avion ou en sous-marin. Très souvent, nous dépendons de notre système intégré d'alerte aux menaces et d'évaluation des attaques, de nos systèmes et de nos capacités de détection en milieu aérien et marin pour détecter tout empiètement sous-marin ou dans notre zone d'identification de défense aérienne.

Mme Cheryl Gallant: Est-ce que ça comprend la traversée du passage du Nord-Ouest?

Lgén Alain Pelletier: Je connais mal le système en vigueur pour ce passage. Je pense qu'on s'attend à ce que les pays déclarent qu'ils franchiront ce passage proprement dit, mais je ne sais pas vraiment.

Peut-être que M. Quinn connaît la réponse.

M. Jonathan Quinn (directeur général, Politique de défense continentale, ministère de la Défense nationale): Voici, très brièvement: si la question concerne uniquement les incursions sous-marines, ce serait non. C'est précisément une question de furtivité. Nous ne nous attendrions pas nécessairement à une requête d'un pays concurrent ou qui n'est pas un allié.

Merci.

• (1110)

Mme Cheryl Gallant: C'est moi qui vous remercie.

A-t-on détecté des drones étrangers au-dessus des eaux canadiennes de l'Arctique ou sous leur surface?

Lgén Alain Pelletier: Le major-général Huddleston voudrait-il répondre à cette question concernant la région canadienne du NORAD?

Mgénéral Iain Huddleston (commandant de la Région canadienne du NORAD, Forces armées canadiennes, ministère de la Défense nationale): Certainement, mon lieutenant-général.

D'après ce que j'ai compris, nous n'avons détecté aucun drone étranger dans l'espace aérien de l'Arctique ni sous l'eau non plus. C'était, je suppose, la deuxième partie de votre question.

Mme Cheryl Gallant: Faute de hangars à Inuvik, le Canada est privé d'une capacité de réponse axée sur le ravitaillement en vol. Si les Américains ont besoin de leurs avions pour ce ravitaillement, dans quelle mesure le Canada pourra-t-il contribuer à la capacité de réponse?

Lgén Alain Pelletier: D'abord, au fil des années, notre capacité de ravitaillement en vol a été limitée. Le Canada et l'Aviation royale canadienne ont provisoirement appuyé nos opérations avec leurs ravitailleurs tactiques, le C-130H et l'Airbus, lequel possède également une plateforme polyvalente. Pour les interventions habituelles, nous comptons sur les ravitailleurs états-uniens.

Mais, le programme de modernisation du NORAD approuvé en juin dernier prévoit notamment d'augmenter les capacités stratégiques de ravitaillement en vol de l'Aviation royale canadienne, ce qui permettra de participer davantage à notre activité et de mieux l'appuyer. Non seulement augmenterons-nous notre posture de réponse, mais, également, nous élargirons la portée de nos interventions dans le vaste Arctique canadien.

Mme Cheryl Gallant: Quand prévoyez-vous que notre système d'alerte du Nord permettra de déceler les menaces que nous voyons provenir de Russie, de Chine ou de Corée du Nord?

Lgén Alain Pelletier: D'abord, ce système, en soi, est très limité dans sa capacité de détection réelle des menaces que présentent actuellement la Russie et, dans l'avenir, la Chine, vu que, particulièrement, la menace chinoise risque d'arriver par la côte ouest, alors que le système, conçu au début des années 1980, visait à détecter une menace provenant de l'Arctique.

Nous parlons de la modernisation des systèmes à capteurs multi-niveaux, ce qui englobe l'arrivée du radar transhorizon, qui ne lui sera pas adjacent, mais qui sera optimisé pour donner à l'Amérique du Nord, c'est-à-dire au Canada et aux États-Unis, plus particulièrement, une capacité de détection à longue portée des menaces aériennes et spatiales. Il devrait être utilisable vers la fin de la présente décennie.

Le président: Merci.

[Français]

Monsieur Robillard, vous avez la parole pour six minutes.

M. Yves Robillard (Marc-Aurèle-Fortin, Lib.): Je vous remercie, monsieur le président.

Comment les investissements récemment annoncés dans le NORAD vont-ils améliorer la capacité d'opération des Forces armées canadiennes dans le Nord?

De plus, pouvez-vous nous donner plus de détails sur les types d'investissements qui sont planifiés pour l'infrastructure et les emplacements avancés d'opérations?

Lgén Alain Pelletier: Je vous remercie de votre question.

Je vais demander à M. Quinn de commencer à répondre, puis je poursuivrai.

M. Jonathan Quinn: Je remercie le député de sa question.

[Traduction]

Comme il l'a dit, les investissements dans les infrastructures contribueront beaucoup à l'effort de modernisation du NORAD. Il s'agira de mettre à niveau les installations des Forces armées canadiennes dans le Nord, à Yellowknife, à Inuvik, à Iqaluit et à Goose Bay, en modernisant les infrastructures pour accueillir le futur avion de chasse et différents types d'avions, pour élargir la nature des opérations qu'on pourra mener à partir de ces emplacements stratégiques.

De même, le plan de modernisation du NORAD, plus au sud, prévoit de nouveaux investissements pour améliorer les infrastructures destinées à l'avion de chasse, d'un bout à l'autre du pays, celles de réaction et d'alerte rapides et celles qui serviront à l'entraînement des pilotes de chasse. Beaucoup de ces investissements sont financés ou le seront bientôt, mais l'effort devra s'étaler sur un bon nombre d'années avant qu'on voie la fin des travaux et les améliorations sur le terrain.

Merci.

• (1115)

[Français]

Lgén Alain Pelletier: Si je peux me le permettre, j'aimerais ajouter quelques commentaires.

Le radar transhorizon, dont il a été question plus tôt, va être en place et permettre une défense en profondeur de la zone de l'Arctique, notamment grâce aux approches « 10 heures » et « 14 heures », soit vers l'Alaska et le Groenland, afin d'avoir justement une meilleure compréhension de ce qui entre dans notre zone d'intérêt.

Des améliorations seront aussi apportées au système de commandement, de contrôle et de communications pour rendre nos opérations plus résilientes, en nous permettant d'exploiter des appareils,

mais aussi d'aller chercher l'information que ces appareils peuvent capter.

M. Yves Robillard: Compte tenu des dizaines de milliards de dollars qui ont été consacrés à la modernisation du NORAD, y compris les investissements importants dans les infrastructures du Nord, comment le gouvernement travaillera-t-il avec les communautés nordiques et autochtones pour s'assurer qu'elles tirent profit de ces investissements et qu'elles sont correctement incluses dans la prise de décisions?

M. Jonathan Quinn: Je vous remercie de votre question.

Je vais commencer, et le lieutenant-général Pelletier aura peut-être quelque chose à ajouter.

[Traduction]

Nous avons consulté ces communautés pour mieux connaître leurs besoins et déterminer en quoi les investissements du ministère de la Défense nationale peuvent leur être utiles et leur être, ainsi qu'à nous, mutuellement avantageux.

J'ai énuméré des projets précis d'infrastructures. Alors que les travaux sont à la veille de débiter et que nous entreprenons l'évaluation des lieux et ce genre de choses, nous poursuivrons les consultations et commencerons à interagir avec les communautés locales de façon plus ciblée et plus approfondie, pour encore maximiser les éventuels avantages mutuels. Comme nous le savons tous, les communautés du Nord doivent relever une grande partie des mêmes difficultés que les Forces armées canadiennes dans leurs opérations et pour leur survie sous ces hautes latitudes. Ça présente certainement beaucoup d'occasions sur le plan des infrastructures, des technologies et ainsi de suite.

J'ajouterai également que nous recherchons une capacité de mise en œuvre, dans une grande mesure comme celle que prévoit le contrat récemment signé pour la maintenance continue de l'actuel système d'alerte du Nord. Ça multipliera aussi les occasions d'en profiter économiquement pour les entreprises et communautés autochtones. Ce contrat de maintenance a été accordé à une organisation inuite, et nous envisageons certainement plus d'occasions semblables à saisir à mesure que nous avancerons dans la réalisation du plan de modernisation du NORAD.

J'ignore si le général Pelletier a quelque chose à ajouter.

Merci.

[Français]

Lgén Alain Pelletier: J'ai seulement deux points à ajouter à ce que M. Quinn a mentionné.

Évidemment, les consultations sont importantes dans l'évolution du NORAD. On doit veiller à ce que nos activités actuelles ou futures soient complémentaires de chacune des communautés. C'est une des choses qui nous importent, parce qu'avec l'avancement et, fort probablement, une utilisation plus fréquente des installations, nous voulons nous assurer de ne pas empiéter sur les ressources requises par les communautés locales pour survivre à l'hiver rigoureux de l'Arctique.

De plus, je dois mentionner que ce n'est pas unique à la Région canadienne du NORAD. L'Alaska, qui a ses propres nations...

• (1120)

[Traduction]

Le président: Il faut nous arrêter ici.

Général Pelletier, les interprètes éprouvent des difficultés extrêmes avec votre système. Je sais que les généraux détestent déléguer, mais dans la mesure où vous le pouvez, pourriez-vous le faire au général Huddleston ou à M. Quinn pour m'éviter de recevoir l'interprétation courroucée sur l'autre ligne? C'est bien malheureux, ces difficultés.

Madame Normandin, vous disposez de six minutes.

[Français]

Mme Christine Normandin (Saint-Jean, BQ): Messieurs, merci beaucoup de votre présence, dont nous vous sommes toujours reconnaissants.

Ma première question n'est pas en lien avec l'aspect opérationnel, mais je tente ma chance: si vous n'avez pas la réponse, vous n'avez qu'à me le dire.

À des fins de comparaison, a-t-on une idée de ce que représentent les apports financier et matériel par rapport au PIB du Canada comparativement aux États-Unis?

[Traduction]

Lgén Alain Pelletier: Pouvez-vous répondre?

[Français]

M. Jonathan Quinn: Je remercie la députée de sa question.

Malheureusement, je n'ai pas ces chiffres en ce moment.

[Traduction]

Peut-être pourrions-nous noter la question, si la députée le veut bien.

[Français]

Mme Christine Normandin: Oui, s'il vous plaît. Je vous en serais reconnaissante.

Ma prochaine question est la même que celle que j'ai posée au haut commandement il y a deux semaines. Advenant qu'un missile se dirige vers le territoire canadien, dans le très immédiat, les États-Unis ont-ils l'obligation de l'intercepter et de le détruire?

Je ne parle pas d'une réponse en vertu de l'article 5 du Traité de Washington a posteriori.

Lgén Alain Pelletier: Les États-Unis n'ont pas l'obligation d'intercepter et de détruire ce missile, puisque le Canada a décidé de ne pas signer le Traité sur les missiles antimissiles balistiques...

[Traduction]

Le président: Pardonnez-moi, général Pelletier, mais les interprètes viennent de nous informer que le son qui leur parvient est incompréhensible. J'ignore comment vous pourrez poursuivre dans ces circonstances.

L'un des deux autres témoins est-il en mesure de répondre?

[Français]

Mgénéral Iain Huddleston: Je peux essayer de le faire, monsieur le président, mais ce serait vraiment au lieutenant-général Pelletier de répondre.

Comme il l'a dit, les États-Unis n'ont pas l'obligation de nous défendre de cette manière. Toutefois, nous collaborons toujours avec eux sur la surveillance et la détection de ce type d'attaque, et nous faisons de notre mieux ensemble pour nous défendre contre de telles attaques.

Mme Christine Normandin: Merci beaucoup.

C'est très apprécié...

[Traduction]

Le président: Pardonnez-moi, madame Normandin. À propos, le chronomètre est arrêté.

Le général Pelletier est un témoin extrêmement important pour nous. Il est tellement dommage qu'il ne puisse plus témoigner aujourd'hui. Y a-t-il moyen de tourner la difficulté?

Pourriez-vous témoigner au moyen d'un téléphone cellulaire? Avant de le proposer, je tiens simplement à m'assurer que c'est faisable. Est-ce que ce l'est?

[Français]

Mme Christine Normandin: Selon ce que je comprends, monsieur le président, cela pose un risque pour la santé des interprètes. Il y a justement eu un incident récemment, au Sénat, alors qu'un interprète a dû être évacué en ambulance parce qu'il n'y avait pas de casque d'écoute approprié pour...

[Traduction]

Le président: S'il se servait d'un cellulaire au lieu de...

Le greffier du Comité (M. Andrew Wilson): C'est pire.

The Chair: Ça ne marchera pas?

Le greffier: Il faut absolument une connexion câblée. La seule solution est de disposer d'un câble Ethernet.

Le président: Bon.

Je suis désolé de tout ça, général Pelletier.

On n'y peut rien. Continuons.

Madame Normandin, vous disposez d'environ trois minutes.

• (1125)

[Français]

Mme Christine Normandin: Merci beaucoup.

J'aimerais que vous nous parliez de l'élargissement de la couverture assurée par le NORAD, qui porte actuellement sur l'alerte aérospatiale, le contrôle aérospatial, de même que l'alerte maritime.

Certains experts suggèrent qu'on devrait peut-être élargir cette couverture aux volets terrestre et cybernétique. Ces deux volets devraient-ils faire partie du mandat du NORAD ou devraient-ils plutôt être gérés par d'autres instances?

M. Jonathan Quinn: Merci de cette question.

[Traduction]

C'est une excellente question. En fait, c'est l'une des premières auxquelles nous avons répondu en collaboration avec les États-Unis, quand l'effort de modernisation du NORAD est devenu opérationnel — c'est-à-dire pour définir exactement ce que signifiait « modernisation du NORAD ». D'après l'accord mutuel entre le Canada et les États-Unis, nous avons convenu qu'il y avait suffisamment à faire, à l'époque, pour augmenter les capacités du NORAD de s'acquitter de son mandat actuel d'alerte aérospatiale, de contrôle aérospatial et d'alerte maritime sans même chercher à l'élargir. Nous avons terminé ce cycle de modernisation du NORAD, et, en fait, aucun engagement n'a été pris pour l'examiner par la suite.

Je voudrais seulement ajouter qu'il existe d'autres mécanismes de collaboration bilatérale entre le Canada et les États-Unis. Nous avons le mécanisme des trois commandements, entre le Commandement canadien des opérations interarmées, le NORAD et les États-Unis, qui offre une tribune pour la collaboration aux opérations terrestres et, par d'autres mécanismes également, pour la cyberdéfense. Outre le NORAD, il se présente amplement d'occasions pour collaborer.

Merci, monsieur le président.

[Français]

Mme Christine Normandin: Merci beaucoup.

Au début, la mission du NORAD était notamment de surveiller les avions à longue portée. Nous sommes maintenant dans un monde de missiles hypersoniques contre lesquels notre temps de réaction est à peine de quelques minutes.

Risque-t-on d'en arriver au point où il sera futile de tenter de détecter et d'anéantir de tels missiles, parce que le temps de réaction ne le permettra même pas? Peut-on craindre ce risque pour l'avenir? Allons-nous devoir complètement changer notre stratégie quant aux menaces extérieures?

[Traduction]

Mgénéral Iain Huddleston: Monsieur le président, je peux répondre à la place du général Pelletier.

Notre priorité est la dissuasion intégrée. Le général VanHerck l'a décrite comme étant « à gauche du lancement ». Avant qu'un concurrent ne décide de lancer un missile hypersonique moderne contre le Canada ou l'Amérique du Nord, nous lui aurons prouvé ou démontré le coût excessif d'une telle décision. À cette fin, nous devons améliorer notre connaissance du domaine, notre domination informationnelle et notre supériorité décisionnelle, et nous devons aussi inciter les autres ministères, au Canada et aux États-Unis, à présenter un front uni pour la dissuasion intégrée.

Vous avez raison de dire que le défi des missiles hypersoniques est de taille, mais de nombreuses capacités dans lesquelles nous investissons à la faveur de la modernisation du NORAD contribueront à le relever, et nous y sommes déterminés.

Le président: Madame Normandin, nous nous arrêtons ici.

On m'a laissé entendre, général Pelletier, que si vous désactiviez votre caméra, nous pourrions bénéficier d'une meilleure réception. Nous n'avons pas envie de ne pas vous voir, mais, si ça fonctionne, il le faudra bien.

La parole, pendant six minutes, appartient à Mme Mathysen. Espérons que ça ira.

Mme Lindsay Mathysen (London—Fanshawe, NPD): Merci, monsieur le président.

En réponse à une question sur les infrastructures et les investissements dans le Nord, des témoins — c'était le général Pelletier, je crois, enfin, nous verrons si tout fonctionnera — ont parlé de préoccupations — je comprends les difficultés posées par la présence de la Défense et de toutes ses installations — au sujet des besoins des gens sur le terrain. On craignait que ces besoins soient relégués au second plan. Dans son témoignage la semaine dernière, le professeur Lackenbauer, quant à lui, a parlé des investissements intelligents en défense. Il a décrit comment nous faisons les choses dans le passé et a déclaré que nous devons changer diamétralement nos façons de faire.

Pourriez-vous nous en dire davantage sur le manque d'infrastructures? Comment pouvons-nous pallier les lacunes dans le réseau routier et les problèmes d'accès à Internet, à l'eau potable et au logement, et comment pouvons-nous mettre au rancart cette façon de fonctionner hautement hiérarchisée?

• (1130)

Lgénéral Alain Pelletier: M'entendez-vous mieux?

[Français]

Je ne sais pas si les interprètes peuvent m'entendre correctement.

[Traduction]

Je vais laisser monsieur Quinn répondre à la première partie, puis je vais traiter de la réforme du NORAD.

M. Jonathan Quinn: Certains des défis que la députée vient d'énumérer — Internet, eau potable et logement — vont bien au-delà du mandat de défense. Les autres ministères font du très bon travail pour tenter de régler ces difficultés. Nous reconnaissons néanmoins que les investissements considérables qui seront réalisés nous donneront sûrement l'occasion de réaliser des bénéfices à double usage à grande échelle. Nous collaborons très étroitement sur plusieurs dossiers avec monsieur Lackenbauer. Il a des tonnes d'excellentes idées.

Comme nous effectuons un virage vers la mise en œuvre de ces améliorations bien ciblées, du moins selon les emplacements, nous allons collaborer de très près avec les communautés pour évaluer leurs besoins, leur faire connaître les nôtres pour ensuite déterminer un point d'intersection et une manière de maximiser les avantages que nous pouvons retirer mutuellement de ces initiatives.

J'ajouterais également que les investissements décrits dans l'effort de modernisation du NORAD visent les menaces aérospatiales qui pèsent sur le continent, conformément au mandat du NORAD. Dans le budget 2022, le gouvernement a également annoncé un examen de la politique actuelle. Ce sera l'occasion de voir plus loin que les missions d'alerte aérospatiale, de contrôle aérospatial et d'alerte maritime du NORAD et d'englober les autres menaces et occasions émergentes dans l'Arctique. Nous allons aussi formuler des recommandations au gouvernement sur d'autres investissements dans le Nord qui pourraient être avantageux pour les communautés des villes et du Nord.

Le président: On me dit que le général Pelletier est audible. Nous allons essayer de faire participer le général Pelletier dans les 20 dernières minutes.

Madame Mathysen, allez-y.

Mme Lindsay Mathysen: Je crois que le général Pelletier allait répondre après monsieur Quinn. Je suis contente que la communication soit rétablie.

Lgén Alain Pelletier: Monsieur le président, toutes mes excuses pour ces problèmes techniques.

Pour compléter ce que vient de dire monsieur Quinn, je souligne qu'au NORAD, nous nous efforçons, en assistant à de nombreux symposiums, de trouver de meilleures façons de mener nos opérations sur le plan de l'utilisation des infrastructures, certes, mais aussi d'autres technologies dans le Nord. Nous étudions sérieusement des moyens d'obtenir des capacités, notamment d'ordre multifonctionnel, que ce soit un hangar ou le prolongement ou l'amélioration de pistes d'atterrissage, qui vont profiter à la communauté militaire, mais aussi aux communautés locales.

Le président: Vous avez une minute.

Mme Lindsay Mathysen: Dans la même réunion la semaine dernière, monsieur Byers a beaucoup insisté sur le renouvellement de la Constellation RADARSAT. Pourriez-vous nous faire une mise à jour sur la situation dont ils nous a parlé?

• (1135)

M. Jonathan Quinn: Je vais commencer, et le général Pelletier ou le général Huddleston pourront ajouter quelque chose s'ils le souhaitent.

Si j'ai bien compris bien la question, le plan de modernisation du NORAD consiste en partie à accroître le financement alloué au système qui remplacera la mission de la Constellation RADARSAT lancée assez récemment. Nous regardons vers l'avenir et faisons le maximum pour assurer la continuité et permettre aux Forces armées canadiennes d'amorcer leur réflexion et leur planification sur les capacités qui remplaceront la mission Constellation RADARSAT lorsqu'elle atteindra la fin de sa durée de vie.

Nous cherchons quelque chose d'un peu différent pour le système qui remplacera la mission Constellation RADARSAT, cette capacité qui appartient au gouvernement et dont le ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes sont les principaux clients et bénéficiaires. En fait, le successeur de la Constellation RADARSAT appartiendrait au ministère de la Défense nationale et aux Forces armées canadiennes. Nous pourrions alors répondre à la demande croissante dans le domaine de l'observation terrestre dans l'Arctique et dans le cadre d'autres missions un peu partout dans le monde et remplir les exigences du contexte de sécurité. Le ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes auraient entre autres les capacités de communiquer des renseignements à un niveau de classification plus élevé que dans les autres ministères.

Merci, monsieur le président.

Le président: La réponse à la question de madame Mathysen doit s'arrêter ici.

Chers collègues, il nous reste 20 minutes, mais nous avons des questions pour une durée de 25 minutes. L'équation ne fonctionne pas. Je vais donc retrancher une minute à chaque membre.

Sur ce, nous passons à madame Kramp-Neuman.

Mme Shelby Kramp-Neuman (Hastings—Lennox and Addington, PCC): Bonjour. Merci, monsieur le président, et merci à vous, messieurs, d'être parmi nous aujourd'hui.

On craint que la pénurie de main-d'œuvre nuise à la capacité d'assurer la sécurité nationale du Canada. C'est cet enjeu qui devrait retenir le plus notre attention. La crise de recrutement, de toute évidence, crée une situation chaotique. Il faut avoir un plan et changer certaines choses. Le général à la retraite Rick Hillier a déclaré publiquement que selon les informations qu'il a obtenues, la pénurie du personnel s'élève à 50 % de postes vacants. Je suppose que les exigences de sécurité opérationnelle vous empêchent de nous dire à quel point les choses vont mal dans l'armée, mais je pense qu'il est important que nous comprenions quels aspects de l'entraînement des Forces armées canadiennes doivent être délaissés en raison de la crise. Tout récemment, le général Eyre a déclaré publiquement que nous devrions réduire l'entraînement.

À votre avis, quelles réductions doivent être effectuées dans l'armée, dans la marine et dans les forces aériennes? En faisant ces ponctions, est-on en train d'admettre que nous ne pouvons pas remplir nos engagements envers le NORAD et l'OTAN?

Le président: Si vous pouviez, dans la mesure du possible, relier cette question à l'étude, ce serait bien.

Lgén Alain Pelletier: Monsieur le président, je vais laisser le général Huddleston commencer à répondre à la question, puisqu'il est responsable de la mise sur pied des forces dans l'Aviation royale canadienne.

Mgénéral Iain Huddleston: Merci, monsieur.

Mes responsabilités englobent les efforts de reconstitution et de rétention de l'Aviation royale canadienne. Je ne suis pas impliqué dans le recrutement, même si ma division a pour mission de soutenir le recrutement en augmentant l'attractivité de l'aviation. Nous faisons la promotion des forces lors d'événements un peu partout au pays et dans les collèges.

Le chef d'état-major de la défense a qualifié de crise la situation du personnel, et je partage son point de vue. Mon rôle en tant que commandant de la 1^{re} Division aérienne du Canada, avec ce chapeau, et non pas celui de commandant de la Région canadienne du NORAD, est de rationaliser le programme d'entraînement pour amener les individus du niveau de base au niveau opérationnel. Nous pourrions, par exemple, reconnaître l'expérience de travail des individus pour accélérer leur parcours.

Le maintien en poste est une autre partie de mon mandat. Mon objectif est de faire de l'aviation un meilleur milieu de travail et un environnement attractif à long terme. À l'échelle des forces aériennes, les priorités sont semblables, mais elles englobent désormais l'entraînement de base et le renforcement du recrutement en collaboration avec le chef du personnel militaire.

Il est exact de qualifier cette situation de crise. Des chiffres ont été rendus publics, comme vous l'avez dit. Je ne parlerai pas de ces chiffres, mais cette crise est une priorité centrale à court terme pour l'aviation.

• (1140)

Mme Shelby Kramp-Neuman: Les autres témoins veulent-ils ajouter quelque chose?

Lgén Alain Pelletier: J'ajouterais à la réponse du général Huddleston que le NORAD va poursuivre sa mission dans le cadre de la priorité de reconstitution de l'Aviation royale canadienne. Le vice-chef d'état-major a affirmé que le personnel devait être dédié à cette mission vu la nature « sans échec » de ses volets d'alerte et d'évaluation des attaques de missiles.

Mme Shelby Kramp-Neuman: Merci.

Le président: Vous avez environ 20 secondes.

Mme Shelby Kramp-Neuman: Comment pouvons-nous attirer dans l'armée davantage de Canadiens brillants et talentueux? Quels incitatifs pourrions-nous leur présenter pour les convaincre de se joindre aux forces?

Le président: Je parie que vous avez tous une opinion sur ce que devraient être ces incitatifs. Si vous pouviez fournir une réponse plus tard dans les délibérations, ce serait bien.

Madame Lambropoulos, vous avez quatre minutes.

Mme Emmanuella Lambropoulos (Saint-Laurent, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci aux témoins de répondre à nos questions.

Je vais greffer ma question à ce que ma collègue a dit plus tôt. Je sais que ce n'est peut-être pas nécessairement votre rôle, mais je me demandais si vous pouviez parler des efforts de recrutement dans le Nord.

La semaine dernière, Stéphane Roussel a affirmé que le potentiel de recrutement dans les communautés autochtones pour les Rangers est atteint. Selon vous, les Forces armées peuvent-elles encore recruter dans le Nord et dans les communautés autochtones? Quant à la protection de l'Arctique, je pense que ces communautés seraient les mieux placées pour s'acquitter de cette mission. Avez-vous quelque chose à dire à ce sujet?

Lgén Alain Pelletier: Je suis d'accord pour dire que les communautés du Nord peuvent contribuer énormément à la défense du Canada et à la protection de la souveraineté du pays. Cela dit, je crois que le chef du personnel militaire serait mieux placé que moi pour parler des problèmes de capacités, car il tient des statistiques et possède une bonne compréhension du bassin de recrutement à l'échelle du Canada.

Malheureusement, je n'ai pas les statistiques ou les données pour répondre à la question.

Mme Emmanuella Lambropoulos: Merci.

Une autre de mes collègues, madame Normandin, a parlé plus tôt de notre capacité à détecter et à détruire des missiles envoyés en direction du Canada. Vous aviez commencé à répondre à la question, mais vous n'avez pas pu terminer. Je voudrais savoir en quoi consiste l'entente antimissile et pourquoi le Canada ne l'a pas signée.

À votre avis, serions-nous mieux protégés contre les menaces si nous étions parties à l'entente?

Lgén Alain Pelletier: Je ne vais pas m'étendre sur les raisons pour lesquelles le Canada n'a pas ratifié le Traité sur les missiles antimissiles balistiques. Ce sont des questions stratégiques que je vais laisser aux décideurs nationaux. Je vais parler, par contre, de notre capacité à détecter, à suivre et...

Le président: Je regrette de vous interrompre, général Pelletier. Je pense que nous avons perdu l'interprétation.

Je crois que je n'ai pas d'autre choix que de demander au général Huddleston et à monsieur Quinn de bien vouloir répondre aux questions. C'est malheureux, car je connais bien le général Pelletier. Je le tiens en haute estime et je sais qu'il peut enrichir considérablement cette étude.

Chers collègues, peut-on dire tout simplement que nous allons réinviter le général General Pelletier à une date ultérieure?

Mme Cheryl Gallant: Prend-il sa retraite?

Le président: Non. Pas à ma connaissance.

Prenez-vous votre retraite, général Pelletier?

• (1145)

Lgén Alain Pelletier: Non. Je suis encore dans le système.

Le président: Parfait. Pour autant que vous le sachiez, vous n'avez pas été invité à prendre votre retraite. Très bien. Nous pouvons dormir tranquilles.

Malheureusement, je vais demander aux deux autres témoins de répondre aux questions. Encore une fois, je déplore que nous ayons à nous priver des connaissances et de la sagesse du général Pelletier.

Je vais demander à monsieur Quinn ou au général Huddleston de répondre à la question de madame Lambropoulos.

Mgén Iain Huddleston: Je vais tenter de donner suite à la réponse du général Pelletier. Nous n'avons pas la capacité de détecter et d'éliminer les systèmes de missiles ou les systèmes d'armement les plus modernes, que possèdent les Russes et les Chinois, mais une partie de la modernisation du NORAD consiste à régler le problème touchant les opérations de détection et d'élimination.

Le président: Sur ce, vous avez une minute, madame Normandin.

[Français]

Mme Christine Normandin: Je vous remercie.

Je voudrais approfondir les questions qui ont été posées par Mme Kramp-Neuman.

J'aimerais entendre parler des secteurs du NORAD qui sont les plus touchés présentement par la pénurie de main-d'œuvre. Est-ce le maintien des infrastructures, la surveillance ou la capacité aérienne? Quels sont les secteurs les plus vulnérables?

Mgén Iain Huddleston: Je vous remercie de cette question.

À mon avis, nous manquons de personnel pour le maintien des infrastructures, mais nous manquons aussi de personnel pour maintenir notre capacité aérienne. Je pense en particulier aux techniciens en aéronautique.

Nos équipes de surveillance sont affaiblies également, mais, comme je l'ai dit, nous travaillons à les renforcer grâce à la technologie et à des améliorations sur le plan de la formation.

[Traduction]

C'est principalement sur ces deux secteurs que nous nous concentrons pour appuyer la modernisation du NORAD.

Le président: Merci.

Madame Mathysen, vous avez une minute.

Mme Lindsay Mathysen: Merci.

Lors de notre première réunion consacrée à cette étude, l'amiral Topsy nous a parlé des dangers des changements climatiques et de leur incidence sur la gestion de la situation dans l'Arctique par les Forces armées canadiennes.

Pourriez-vous étayer rapidement ces propos?

Mgén Iain Huddleston: Monsieur le président, je crois que cette question s'adresse aux militaires dans la salle.

Nous accordons une grande importance à l'engagement du gouvernement envers la carboneutralité. Nous mettons tout en œuvre pour que la gestion de notre flotte d'aéronefs prenne cette tangente. Les principaux efforts qui seront fructueux à court terme sont notamment l'amélioration des infrastructures, la réduction des heures de vol pour les simulations, et évidemment, les consultations avec les Autochtones et les communautés du Nord pour réduire au minimum les impacts environnementaux de nos forces dans la région.

Le président: Merci, madame Mathysen.

Monsieur Bezan, vous avez quatre minutes.

M. James Bezan (Selkirk—Interlake—Eastman, PCC): Merci, monsieur le président. Je vais être bref.

J'aimerais remercier les témoins.

Nous parlions tout à l'heure du programme de défense antimissile balistique des États-Unis. Le général Pelletier pourrait-il expliquer comment fonctionne le transfert entre le NORAD et le programme américain antimissile balistique lorsque ce dernier est sur le point d'intercepter une ogive envoyée en direction de l'Amérique du Nord, et comment ce transfert se reproduit? J'aimerais que les gens comprennent l'efficacité du programme et la participation directe et indirecte du Canada au processus décisionnel.

Le président: Vous avez adressé cette question au général Pelletier. Malheureusement, les communications avec lui ne fonctionnent plus.

• (1150)

M. James Bezan: Je vais poser ma question au major-général Huddleston, à qui je demanderais de répondre en tant que commandant de la Région canadienne du NORAD.

Mgén Iain Huddleston: Malheureusement, je ne connais pas les détails de la participation du Canada au volet de la défense antimissile du quartier général du NORAD. Je vais prendre la question en note pour vous fournir plus tard une réponse exhaustive.

M. James Bezan: Très bien. Nous vous serions reconnaissants de nous revenir à ce sujet.

Je voudrais savoir si les technologies de radar transhorizon et les satellites en orbite basse terrestre, qui seraient déployés dans le cadre de la mise à niveau du Système d'alerte du Nord du NORAD, permettraient d'étendre la couverture du NORAD pour englober l'archipel arctique, et non plus strictement le continent comme c'est le cas en ce moment?

M. Jonathan Quinn: Je vais commencer, et le général Huddleston souhaitera peut-être ajouter quelque chose.

Oui. La contribution canadienne au nouveau système de surveillance à multiples volets consistera à mettre sur pied un site pour le radar transhorizon près de la frontière canado-américaine qui permettra de surveiller les confins du territoire canadien. Un deuxième site dans le Haut-Arctique, au Canada, permettra de voir au-delà du pôle. Il reste encore de la R-D à faire pour le système du

Haut-Arctique, mais le plan est de le déployer environ deux ans après le système se trouvant dans les latitudes plus basses.

Merci.

M. James Bezan: Quel est votre échéancier? Vous avez parlé de deux ans. Le développeur est-il canadien ou américain? Dans combien de temps l'ensemble du système sera-t-il au point et en service?

M. Jonathan Quinn: Nous sommes aux premiers stades de mise en œuvre, mais comme le général Pelletier l'a mentionné dans une de ses réponses, nous visons la fin de la décennie 2020 pour la mise en service du système de radar transhorizon initial dans l'Arctique.

M. James Bezan: Dans quelle mesure le NORAD s'intéresse-t-il au domaine spatial pour l'utilisation de satellites et l'expansion de sa Constellation RADARSAT?

M. Jonathan Quinn: Du côté canadien, une partie des mesures liées à la modernisation du NORAD ont été annoncées en juin. Il s'agissait notamment d'investissements additionnels pour des satellites d'observation de la Terre — dans la foulée de la mission Constellation de Radarsat dont j'ai parlé précédemment — et pour le financement de la mise en fonction des communications par satellite sécurisées au nord du 65^e parallèle.

Ce seront dans les deux cas des contributions importantes du Canada. On ne va pas expressément renforcer les capacités aérospatiales du NORAD, mais ces ajouts seront utiles, et le NORAD va bénéficier de ces investissements.

Le président: Merci, monsieur Bezan.

Monsieur Fisher, vous avez droit aux quatre dernières minutes.

M. Darren Fisher (Dartmouth—Cole Harbour, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci, messieurs, d'être des nôtres aujourd'hui.

Je vais adresser mes questions à M. Quinn. J'aimerais que vous puissiez me répondre en termes simples.

Nous avons parlé du Projet de capacité future en matière d'avions-chasseurs. Avec d'autres députés, et plus particulièrement M. Robillard, il a été question de la modernisation du NORAD. J'aimerais savoir comment on pourra combiner ces deux initiatives, la modernisation du NORAD et le Projet de capacité future en matière d'avions-chasseurs, pour nous rendre mieux aptes à patrouiller dans l'espace aérien du Canada.

Monsieur Quinn, je pense que vous avez su fournir certaines indications en vous en tenant à un niveau de spécialisation que je suis en mesure de comprendre, et j'aimerais que vous puissiez poursuivre dans le même sens.

M. Jonathan Quinn: Merci beaucoup pour la question.

Je vais commencer à y répondre et j'inviterais le général Huddleston à ajouter son grain de sel.

Pour ce qui est de l'interaction entre le Projet de capacité future en matière d'avions-chasseurs et certains investissements s'inscrivant dans le cadre du programme de modernisation du NORAD, j'ai mentionné les nouvelles sommes investies dans les infrastructures. On s'assurera ainsi qu'aussi bien dans les régions du Sud du Canada que dans les emplacements d'opérations avancés du NORAD, on pourra compter sur une infrastructure adéquate qui permettra une utilisation optimale des capacités de pointe de nos futurs avions-chasseurs.

Il faut également savoir qu'un aspect important de l'effort de modernisation du NORAD est l'amélioration des systèmes de commandement et de contrôle. Nous disposons d'ores et déjà d'une énorme quantité de données provenant des différents capteurs. Avec la modernisation de nos systèmes de surveillance, nous nous retrouverons avec plus de données encore. Nous avons recours à de nouvelles technologies, comme l'intelligence artificielle, l'infonuagique sécurisée et l'apprentissage machine, pour absorber toutes ces données provenant des capteurs, les analyser et produire de l'information de qualité facilement compréhensible pour ceux qui ont à prendre des décisions. Cette information pourra être communiquée non seulement aux décideurs au quartier général, mais également aux pilotes qui seront aux commandes des avions-chasseurs, de telle sorte qu'ils aient tous les renseignements voulus à leur disposition.

En outre — et c'est le dernier élément que je vais mentionner —, une autre des initiatives de l'effort de modernisation du NORAD consiste à se procurer de nouveaux missiles air-air, de courte et de longue portée. Il s'agit essentiellement d'en acquérir davantage pour nous assurer d'avoir des stocks suffisants, mais aussi de mettre la main sur la nouvelle version de plus longue portée de ces missiles air-air qui sera utilisée dans nos avions-chasseurs à venir. Nous serons ainsi mieux à même de contrer nos adversaires qui pourraient menacer le Canada en lançant des missiles depuis des bases de plus en plus éloignées.

Nos capacités seront grandement renforcées grâce à ces missiles à plus longue portée et à cette infrastructure nordique améliorée qui nous permettra de prépositionner nos avions-chasseurs dans les confins du territoire canadien.

Général Huddleston, je ne sais pas s'il reste assez de temps pour vous permettre d'ajouter quelque chose.

Merci, monsieur le président.

• (1155)

Le président: Vous avez environ une minute.

Mgén Iain Huddleston: Merci, monsieur Quinn. Vous avez donné une réponse très complète.

Nos avions-chasseurs et la structure de soutien qui les accompagne constituent notre mécanisme de neutralisation. Ils vont servir à contrer les menaces détectées, mais ils vont aussi grandement contribuer à la connaissance des domaines et à la surveillance de l'espace aérien.

La défense du continent dans le cadre du NORAD est un effort s'articulant sur plusieurs niveaux. Nous avons parlé des satellites, de la communication et de la surveillance, des radars, et il est maintenant question des avions-chasseurs. Il est primordial de bien agencer l'ensemble de ces moyens pour atteindre les objectifs prioritaires du général VanHerck et nous donner la capacité de détection et neutralisation qui nous manque actuellement.

Le président: Merci, monsieur Fisher.

M. Darren Fisher: Ces précisions étaient vraiment utiles. Merci, messieurs.

Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Quinn, d'avoir répondu d'une manière facilement compréhensible pour M. Fisher.

Cela dit, nous allons devoir maintenant nous interrompre.

Messieurs, j'ose espérer que cette technologie que nous acquérons à coup de milliards de dollars fonctionne un peu mieux que celle avec laquelle le pauvre général Pelletier a dû composer au cours de la dernière heure.

Nous avons été ravis de vous revoir, monsieur Quinn et général Pelletier.

Nous vous remercions de votre témoignage et espérons bien pouvoir vous accueillir de nouveau, car vous avez grandement contribué à notre étude. Portez-vous bien et à bientôt.

Nous allons interrompre momentanément nos travaux, le temps d'établir la connexion avec nos prochains témoins.

• (1155)

(Pause)

• (1200)

Le président: D'accord, nous sommes de retour.

Nous sommes ravis de revoir M. Fergusson que nous connaissons bien. Bienvenue encore une fois au Comité.

Bienvenue à nouveau également à M. Fetterly.

Nous allons nous interrompre aux environs de 12 h 30 pour permettre à Mme Charron de se joindre à nous pour la dernière demi-heure de notre séance.

Félicitations, monsieur Fergusson, pour la parution de votre livre. J'ai bien hâte de le lire.

M. James Fergusson (professeur, Centre d'étude sur la défense et la sécurité, Département des études politiques, University of Manitoba, à titre personnel): Merci beaucoup. C'est notre livre à tous les deux, Mme Charron et moi.

Le président: Vous en êtes effectivement les coauteurs.

Je suis persuadé que toutes les redevances qui vous seront versées pour cet ouvrage vous permettront de prendre votre retraite.

Monsieur Fergusson, vous avez maintenant cinq minutes pour vos observations préliminaires.

M. James Fergusson: Merci.

Merci de m'avoir invité à témoigner devant le Comité. Je voudrais traiter de trois éléments dont nous pourrions, je l'espère, discuter plus en détail lors de la période réservée aux questions.

Il s'agit premièrement de la modernisation du NORAD et de ses répercussions dans l'Arctique ainsi que d'autres questions concernant de manière générale la défense et la sécurité en Amérique du Nord. J'aimerais vous parler dans un deuxième temps de nos relations avec la Russie dans l'Arctique. En troisième lieu, nous pourrions discuter de l'engagement à investir dans la défense de l'Arctique — bien que nous ne sachions pas à l'issue de l'annonce faite en juin dernier par la ministre de la Défense nationale, quelle portion des 40 milliards de dollars investis va effectivement aller à l'Arctique — et de ses incidences pour les communautés autochtones et locales.

Parlons donc d'abord de la modernisation du NORAD. Si l'on prend connaissance des différents documents pertinents, y compris la déclaration commune du secrétaire à la Défense des États-Unis et du ministre de la Défense nationale en poste au mois d'août de l'an dernier, on constate que les paramètres de modernisation du NORAD demeurent embourbés dans une structure et une mentalité de guerre froide. Même si le contexte de la menace a évolué, en grande partie à la faveur des changements géopolitiques intervenus depuis, je dirais, 2014 et des transformations technologiques qui ont changé la nature même de cette menace, il ne semble pas que le gouvernement canadien ou le ministre de la Défense nationale, tout au moins publiquement — et je ne vous parlerai pas des États-Unis et de leurs points de vue à ce sujet —, ait vraiment réfléchi aux répercussions de la modernisation du NORAD pour l'Arctique.

Pour ce qui est plus précisément de la sécurité dans l'Arctique, lorsque le gouvernement s'engage à financer un nouveau système de surveillance s'articulant autour de nouveaux réseaux de radars avec mise à niveau et modernisation de différents équipements, et peut-être l'ajout de certains emplacements d'opérations avancés, il ne semble pas réaliser qu'il expose ainsi l'Arctique à une menace directe. Dans ce contexte, nous devons nous en remettre à un mécanisme de neutralisation ou à un mécanisme de défense s'appuyant essentiellement sur nos avions-chasseurs de nouvelle génération — lorsque nous les aurons — et nos systèmes de missiles air-air de moyenne et de longue portée.

Il faut être bien conscient qu'en cas de conflit, tous ces éléments deviendront des cibles de choix pour la Russie, sans parler de la Chine que je considère quelque sorte en arrière-plan. Cela nous amène à nous interroger sur la nécessité de mettre en place des mécanismes de défense ponctuelle. Il s'agit d'équipements installés à terre pour assurer une couche supplémentaire de défense, et on peut les retrouver plus au sud.

C'est la principale préoccupation découlant du programme de modernisation, mais il va de soi qu'il s'agit de considérations déjà existantes et qu'il n'y a rien de nouveau dans cette problématique. Chose plus importante, dans notre réflexion sur le nouveau contexte de la menace, et sur la menace principale pesant sur nous, deux éléments viennent tout de suite à l'esprit.

Premièrement, le NORAD doit désormais s'occuper de défense antimissile. Étant donné la nature des missiles de croisière hypersoniques de longue portée ainsi que les capacités de la Russie en matière de missiles balistiques — avec la Chine pas loin derrière —, il est devenu nécessaire pour nous de disposer d'équipements nous permettant d'intercepter les missiles en plein vol. Il s'ensuit bien sûr des questions importantes à régler pour le gouvernement et le ministre, de même que pour les États-Unis, quant à la possibilité de conserver le NORAD dans son créneau traditionnel de défense aérienne ou de « contrôle de l'espace aérien » pour reprendre l'expression qu'ils utilisent. C'est simplement de la défense aérienne, parce que nous n'avons pas eu auparavant à nous défendre contre des missiles. On peut donc se demander de quelles capacités nous aurons besoin pour pouvoir composer avec cette problématique.

C'est la première considération qui ressort. Cela soulève des questions d'importance au sujet desquelles le gouvernement et le ministre doivent amorcer une réflexion. Je suis convaincu que cette réflexion est déjà en marche, mais il y a bien évidemment des incidences sur la politique canadienne depuis longtemps établie concernant la défense antimissile balistique.

Il faut considérer en second lieu que nous sommes dans un environnement de défense tous domaines. Il convient donc que la surveillance s'exerce dans tous les domaines avec l'intégration des moyens terrestres, aériens, spatiaux et maritimes. Cette intégration doit se produire non seulement aux fins de la surveillance, mais aussi du côté neutralisation et défense de l'équation pour que la stratégie de dissuasion par interdiction soit efficace. Cela nous oblige à nous interroger sur la structure ou le système de mission du NORAD, qui s'en remet actuellement en grande partie à l'aérospatiale — la défense aérienne —, pour déterminer s'il convient d'élargir ce système de mission en visant en fait la mise en place d'une véritable force intégrée de commandement pour la défense de l'Amérique du Nord.

Cela m'amène à vous parler en deuxième lieu des enjeux liés au commandement et au contrôle. C'est une considération qui est au cœur de la modernisation du NORAD. Ce faisant, il faut s'interroger sur la structure de commandement en place, soit les quartiers généraux et les commandements régionaux du NORAD, en se demandant si c'est une façon efficace et efficace de faire les choses. Ce sont donc autant de questions auxquelles il faudra bien répondre, car il y a, comme j'aime bien le dire, un éléphant dans la pièce.

● (1205)

Troisièmement, la question des voies d'accès à l'Amérique du Nord en provenance de l'est se pose. C'est là qu'intervient la problématique du NORAD comme accord binational avec les enjeux liés au Groenland, c'est-à-dire au Danemark, qui se profilent à l'horizon — et bien sûr l'Islande en coulisses — et le fait qu'il deviendra pour ainsi dire nécessaire d'intégrer ces entités au NORAD. Il s'ensuivra des questions au sujet de l'OTAN et de son engagement dans l'Arctique, car le Canada a toujours eu comme politique de garder l'OTAN hors de l'Arctique.

Voilà donc pour la première série d'éléments à considérer dans le contexte de la modernisation du NORAD.

Viennent ensuite nos relations avec la Russie. Avec comme toile de fond l'agression russe en Ukraine, nous avons renoncé à toute nuance dans nos relations avec la Russie, ainsi qu'avec la Chine. Ce sont simplement nos ennemis, comme l'a déclaré le chef d'état-major de la défense il y a environ une semaine en témoignant devant un autre comité — celui de la sécurité publique, si je ne m'abuse.

Nous vivons dans un monde dont le fonctionnement est dicté par les relations entre les grandes puissances. Il est important de se rappeler que dans cette conjoncture politique, les États-Unis sont à la tête de l'Occident, alors que la Russie et la Chine, et j'ajouterais...

Le président: Monsieur Fergusson, vous avez malheureusement déjà dépassé le temps imparti.

M. James Fergusson: Déjà?

Le président: Déjà, oui. Je sais à quel point il peut être bouleversant pour un professeur de se faire interrompre ainsi.

M. James Fergusson: Oui, j'en conviens.

Peu importe, je pourrai en dire plus long en répondant à des questions.

Le président: D'accord.

Monsieur Fetterly, vous avez cinq minutes.

M. Ross Fetterly (académique, à titre personnel): Merci de me donner l'occasion de traiter avec vous de la sécurité dans l'Arctique. Je vais vous exposer aujourd'hui mon point de vue d'ancien militaire et d'universitaire comptant trois décennies d'études et de publications sur la gestion des ressources de défense. Pour vous donner une idée de mon parcours, disons que j'ai quitté les forces militaires en 2017 alors que j'occupais le poste de planificateur d'activités et contrôleur au sein de l'Aviation royale canadienne.

Je vais vous parler aujourd'hui des changements climatiques et de leur incidence sur l'infrastructure de défense dans le Nord du Canada. Dans son plan d'action de 2021 sur le changement climatique et la sécurité, l'OTAN indique que le changement climatique est un « multiplicateur de menaces » pour les pays membres. Dans le temps qui m'est alloué, je vais d'abord traiter des effets de la hausse des températures dans le Nord et des répercussions sur la défense, puis conclure en parlant des risques que font peser les changements climatiques sur l'infrastructure de défense.

La disponibilité des infrastructures est d'emblée l'élément absolument essentiel pour que les Forces armées canadiennes et le ministère de la Défense nationale puissent mener efficacement leurs activités dans le Nord tout au long de l'année. Depuis quelques années déjà, les changements climatiques sont une réalité bien concrète pour les résidents du Nord canadien.

Le récent rapport de l'Institut climatique du Canada intitulé *Faire face aux coûts des changements climatiques pour les infrastructures du Nord* indique d'entrée de jeu que « Le Nord du Canada fait face à une double menace : des infrastructures inadéquates soumises à un climat qui se réchauffe rapidement. » Ce n'est pas d'hier que le Canada doit composer avec un déficit sur le plan des infrastructures, un problème particulièrement criant dans le Nord. Les infrastructures physiques comprennent les routes, les ponts, les trottoirs, les systèmes d'approvisionnement en eau potable, les aéroports, les ports et les systèmes d'évacuation des eaux pluviales et de traitement des eaux usées. Les gouvernements, de l'échelon municipal jusqu'au fédéral, ont été lents à adapter leurs infrastructures aux changements climatiques.

Dans un rapport récent, les autorités américaines ont indiqué que les changements climatiques font croître la demande pour des opérations militaires au pays et à l'étranger, et en élargissent la portée. On peut lire dans la *Stratégie énergétique et environnementale de la Défense* pour la période 2020-2023 que le ministère de la Défense nationale est « le plus grand consommateur d'énergie et le plus grand émetteur de GES au sein du gouvernement fédéral ».

Pendant que les températures continuent de monter à l'échelle planétaire, les systèmes météorologiques subissent de grandes transformations, ce qui rend des événements comme les sécheresses, les ouragans et les inondations plus intenses et moins prévisibles. Des phénomènes météorologiques extrêmes qui pouvaient ne se produire qu'une seule fois du vivant de nos parents deviennent plus fréquents.

Le coût des infrastructures dans les localités éloignées du Nord est considérablement plus élevé que dans le Sud du Canada.

Le ministère de la Défense nationale doit composer avec quatre risques distincts découlant des changements climatiques. Premièrement, il y a un risque budgétaire. Il faut réparer les installations endommagées par les événements attribuables aux changements climatiques en plus de mettre à niveau les édifices et les infrastructures afin de les adapter à la réalité des changements climatiques.

Deuxièmement, il y a un risque opérationnel résultant de la nécessité de réduire les activités de formation en raison des aléas de la météo et des autres menaces associées au climat. Troisièmement, il faut tenir compte de la fréquence accrue des situations où l'on doit se porter au secours des pouvoirs civils, c'est-à-dire des gouvernements provinciaux, en ayant de plus en plus souvent à déployer du personnel militaire dans les différentes régions du pays pour aider les provinces et les collectivités touchées par des inondations, des incendies de forêt et des ouragans. Nous avons pu observer un grand nombre de phénomènes semblables récemment. Le quatrième risque est associé à une réglementation désuète. Tous les ordres de gouvernement des régions nordiques doivent mettre à jour leurs politiques, leurs règlements et leurs normes en matière d'infrastructures en même temps que leurs codes du bâtiment afin de tenir explicitement compte des répercussions complexes et graves des changements climatiques dans le Nord.

Merci.

● (1210)

Le président: Merci, monsieur Fetterly.

Nous allons débiter un premier tour de questions avec Mme Gallant. Mme Charron devrait se joindre à nous d'ici la fin de ce tour où chacun aura droit à six minutes. Nous interrompons les questions à ce moment-là pour les reprendre une fois que Mme Charron aura eu droit à ses cinq minutes pour nous présenter ses observations préliminaires.

Madame Gallant, vous avez six minutes.

Mme Cheryl Gallant: Monsieur Fergusson, le Canada est de plus en plus considéré comme un cancre dans la défense de l'Arctique. La Suède et la Finlande s'apprentent à adhérer à l'OTAN. Comment nous comparons-nous à ces pays pour ce qui est de la portion de notre PIB que nous consacrons à la défense de l'Arctique? Est-ce que l'on pourrait être justifié de prétendre que la contribution du Canada à ce chapitre n'est pas à la hauteur depuis plusieurs années déjà?

M. James Fergusson: Il est bien certain que l'on peut soutenir que nous n'avons pas été à la hauteur; cela ne fait aucun doute. Si l'on regarde du côté de l'Europe, la Suède et la Finlande vont devenir sous peu de nouveaux membres de l'OTAN. Il ne faut pas tenir compte de ces pays dans l'équation, car leur situation stratégique est différente, et ils ne sont pas exposés aux mêmes menaces que le Canada.

Les investissements proposés ou planifiés par le gouvernement sont importants. Ils sont même essentiels. Ils arrivent cependant un peu tard et l'échéancier prévoyant un engagement de 4,9 milliards de dollars — je crois que c'est le montant indiqué — sur six ans et de 40 milliards de dollars sur 20 ans fait en sorte que nous allons prendre beaucoup trop de retard par rapport au contexte de menace avec lequel nous devons composer pour pouvoir nous assurer une position crédible de défense par dissuasion. Nous accusons du retard et nous allons demeurer vulnérables pendant longtemps.

Mme Cheryl Gallant: La Russie a démontré qu'elle est capable de mener des opérations dans le Grand Nord. Ses capacités sont supérieures aux nôtres, et nous savons que le régime de Poutine est expansionniste. Que doit faire le Canada pour s'assurer de ne pas être victime d'une invasion de ses territoires nordiques? Quels sont les éléments essentiels?

• (1215)

M. James Fergusson: Je ne pense pas que c'est une question d'empiétement des Russes dans le Grand Nord. Comme j'essayais d'expliquer — mais je parle trop et je manque de temps — nous avons des intérêts en commun avec les Russes dans l'Arctique, alors, nous devons chercher à créer des relations positives avec eux dans l'Arctique, ce qu'on appelait jadis des mesures de confiance et de sécurité. De bonnes relations de pouvoir reposent sur la concurrence, les rapports d'opposition et la coopération.

Je ne suis pas excessivement préoccupé par la menace dans l'Arctique. Ce que le Canada doit faire, c'est déterminer beaucoup plus clairement dans quels domaines il souhaite investir dans l'Arctique, et nous devons commencer à agir plus rapidement. Je comprends le retard, car le contexte de la menace remonte en fait à 2011, et il a fallu que de nombreux changements politiques s'opèrent avant que nous agissions. Cette situation a bien entendu une influence sur le raisonnement des États-Unis.

Pour ce qui est des investissements, les deux réseaux de radars sont importants. Avons-nous besoin d'un troisième réseau de radars plus au sud? Ce pourrait être important également. Avons-nous besoin d'autres mécanismes de défense pour assurer une posture crédible en matière de dissuasion par le déni? Oui, à mon avis. Le gouvernement ne s'est pas engagé à investir dans des systèmes de défense antimissile au sol, mais il faut les prendre en considération.

Mme Cheryl Gallant: Durant la présente étude, on nous a parlé du mythe selon lequel une force russe pourrait envahir le Grand Nord et nous demander de l'aide pour la secourir. Avec l'avènement des planeurs hypersoniques capables d'atteindre le Canada ou les États-Unis en quelques minutes, durant ce qui serait, d'après ce que nous avons compris, une guerre menée à l'aide de technologies de pointe et non de forces expéditionnaires traditionnelles, le Canada pourrait-il espérer pouvoir neutraliser cette menace grâce à sa propre technologie ou bien ses moyens de défense devraient-ils être entièrement intégrés à ceux des États-Unis, dont les détecteurs de menace dans tous les domaines sont intégrés à des systèmes de défense antimissile à plusieurs niveaux?

M. James Fergusson: La réponse est simple. Nos moyens de défense doivent être intégrés à ceux des États-Unis. Nous n'avons ni la capacité ni la volonté d'investir les sommes requises pour mettre au point, compte tenu de nos capacités en matière de recherche et développement, les moyens de défense nécessaires pour faire face, en particulier, à des menaces hypersoniques.

On ignore, du moins pour le moment — car on nous fournit peu de détails, et je comprends que c'est pour des raisons de sécurité — si les systèmes transhorizon seraient en mesure de contrer les menaces hypersoniques. Il doit y avoir une intégration. Les États-Unis ont intégré les défenses aérienne et antimissile. Nous devons faire de même. La question est de savoir quels aspects, en considérant les avantages économiques, la participation d'entreprises canadiennes et l'économie canadienne, peuvent être intégrés, étant donné que nous sommes déjà intégrés au secteur industriel de la défense.

Mme Cheryl Gallant: En ce qui a trait aux investissements du gouvernement dans l'amélioration des capacités du NORAD, dans quelle mesure accuse-t-on du retard, et où en serions-nous aujourd'hui si nous avions commencé à faire ces investissements — ces très sérieux investissements — en 2016?

M. James Fergusson: C'est difficile à dire.

L'un des principaux problèmes relativement au radar polaire transhorizon ou traversant le pôle dont on nous parle, ce sont les parasites atmosphériques: les aurores boréales, pour être franc. Le gouvernement a consenti des investissements et il a accordé un contrat à Raytheon Canada pour qu'il examine le système transhorizon, mais je ne connais pas les résultats ni la procédure d'essai.

C'est certes quelque chose qui doit aller de l'avant. Comme je l'ai dit, c'est vraiment en 2011 que les investissements auraient dû commencer, mais ils ont sans cesse été reportés. La modernisation du NORAD a été mise au programme en 2017. Aucun financement n'a été accordé. De nombreuses raisons expliquent ce retard, et nous continuerons d'accuser un retard pendant longtemps.

Le président: Merci, madame Gallant.

Monsieur May, la parole est à vous pour six minutes.

M. Bryan May (Cambridge, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je vous remercie tous les deux pour votre présence aujourd'hui.

J'aimerais que vous répondiez tous les deux à ma première question, si c'est possible. M. Fergusson peut répondre en premier. De quelle façon le gouvernement fédéral peut-il travailler avec nos collectivités autochtones et nordiques pour améliorer la sécurité dans l'Arctique?

M. James Fergusson: À mon avis, il faut davantage que des consultations. D'après moi — et c'est ce que j'allais dire durant mon exposé, mais j'ai manqué de temps —, les investissements dans la modernisation du NORAD en vue de renforcer la sécurité dans l'Arctique auront d'importantes répercussions, mais nous ne savons pas exactement lesquelles, car elles seront nombreuses. Ils seront porteurs de changements dans l'Arctique.

Qu'est-ce que cela signifie pour les collectivités autochtones? C'est un enjeu important, car lorsqu'on songe à la sécurité, on pense à la sécurité de la défense du pays et de l'Amérique du Nord en collaboration avec les États-Unis, mais cela peut miner la sécurité dans les collectivités autochtones et locales. Le gouvernement va investir beaucoup d'argent dans les emplois et la formation. Est-ce soutenable sur le long terme? Quelle sera l'incidence sur la culture autochtone?

En outre, les activités du gouvernement sont organisées par fonction, ce qui signifie que le ministère de la Défense s'occupe de la défense, le ministère des Transports s'occupe des transports et le ministère de la Santé s'occupe de la santé, quand il s'agit de l'Arctique. Il y a de nombreux ministères et agences, mais il n'existe aucune structure centrale au sein du gouvernement du Canada pour intégrer les investissements dans ces domaines, de sorte que, lorsque nous investissons dans la défense dans l'Arctique, ces investissements aient un double usage. Se doter de meilleurs systèmes de communication permettra d'améliorer les communications — l'accès à Internet, la télémédecine — et entraînera divers bénéfices pour les collectivités autochtones. Ces investissements doivent être intégrés dans ce qu'on appelle au gouvernement une approche pangouvernementale, mais le problème, c'est qu'il n'existe aucune structure pangouvernementale pour permettre cela.

• (1220)

M. Bryan May: Merci.

Allez-y, monsieur.

M. Ross Fetterly: Je pense aussi à des consultations et au renforcement des capacités afin d'accroître le rythme de construction d'infrastructures dans le Nord. La population nordique est en croissance. De nombreux jeunes qui sont en âge de travailler veulent un emploi. Je pense qu'offrir de la formation — accroître la formation et le perfectionnement — particulièrement dans les métiers constitue un bon point de départ.

M. Bryan May: C'est très bien.

Ma prochaine question s'adresse à M. Fergusson. À la lumière des tensions croissantes entre l'OTAN et la Russie, le Canada en fait-il suffisamment au chapitre des exercices militaires avec des alliés dans l'Arctique canadien? Quels sont les avantages et les inconvénients d'accroître potentiellement les exercices avec des alliés dans l'Arctique?

M. James Fergusson: Cela aurait l'avantage de favoriser l'intégration, l'interopérabilité et l'établissement d'un système de commandement et de contrôle centralisé pour contrer les menaces dans l'Arctique.

Pour ce qui est des inconvénients, je dois dire que les intérêts de l'OTAN dans l'Arctique ne sont pas les mêmes que ceux du Canada. Pour être franc, l'OTAN s'intéresse à l'Arctique parce que l'Arctique et les approches dans l'Arctique du côté de l'Atlantique Nord constituent la porte arrière de l'OTAN. Elle s'intéresse à un ensemble de problèmes liés à la sécurité des membres de l'OTAN ou à la sécurité de l'Europe. Nos intérêts sont différents et nos problèmes concernent l'Amérique du Nord. C'est là la difficulté.

Le deuxième inconvénient, c'est que cela crée une image. Si vous réfléchissez à la rencontre de l'Arctic 7, la réunion des chefs d'état-major des alliés de l'OTAN, elle signifie que l'Amérique du Nord et l'OTAN s'unissent et que, par conséquent, cette association sera utilisée pour menacer la Russie. C'est problématique sur les plans politique et diplomatique, à mon avis.

M. Bryan May: Merci.

En ce qui a trait à la coopération internationale dans l'Arctique, quelles sont les mesures les plus importantes que le Canada peut prendre pour faire progresser ses intérêts, accroître sa sécurité dans l'Arctique et coopérer de façon plus productive avec ses alliés?

J'espère pouvoir obtenir une réponse rapide de vous deux.

M. James Fergusson: La réponse simple, selon moi, est de rétablir le Conseil de l'Arctique pour traiter des questions non militaires et pour amorcer des discussions tenues à des niveaux inférieurs avec des responsables militaires russes, parce qu'il est essentiel d'éviter une mauvaise communication ou compréhension qui pourrait mener à une guerre accidentelle dans l'Arctique. Le Canada et la Russie ont tous les deux intérêt à garder l'Arctique isolé. Si nous pouvons y parvenir grâce à ce qu'on appelait dans le passé des mesures de confiance et de sécurité, convenues entre forces militaires, cela contribuera à accroître la sécurité dans l'Arctique, à mon avis.

Cela ne signifie pas du tout que nous justifions l'invasion de l'Ukraine par la Russie. C'est une tout autre question.

Le président: Il vous reste 30 secondes.

M. Bryan May: Monsieur, vous n'avez que 30 secondes pour répondre, je suis désolé.

M. Ross Fetterly: Je porterais mon attention sur la Chine, qui est en train de construire des brise-glaces. La Chine convoite les ressources dans le Nord, qu'il s'agisse des ressources halieutiques

ou des ressources minérales dans les fonds marins. Je pense que ce pays représente davantage une menace à long terme pour le Canada et l'Amérique du Nord que la Russie en ce moment.

• (1225)

Le président: Merci, monsieur May.

Madame Normandin, vous avez six minutes.

[Français]

Mme Christine Normandin: Merci beaucoup.

Je remercie également les deux témoins.

Professeur Fergusson, le major-général Huddleston, du groupe de témoins précédent, a mentionné que ce qui allait être important dans l'avenir, c'était l'effet dissuasif, dans la mesure où on s'attend à voir des...

[Traduction]

M. James Fergusson: Pardonnez-moi, mais je n'entends pas l'interprétation en anglais.

Le président: Vous devez sans doute changer de canal pour obtenir l'interprétation en anglais.

M. James Fergusson: D'accord, je crois que je l'ai.

Le président: Allez-y, madame Normandin.

[Français]

Mme Christine Normandin: Je répète ma question.

Le major-général Huddleston, du groupe de témoins précédent, a mentionné que ce qui allait être important pour le NORAD dans l'avenir, c'était la capacité de dissuasion, puisque les missiles risquent d'être de plus en plus rapides et notre capacité à les intercepter et à les détruire de plus en plus limitée.

Présentement, comment nos adversaires potentiels perçoivent-ils la capacité du NORAD? Est-ce que le NORAD fait bonne figure? Est-ce qu'on est capable de gonfler les biceps et de leur faire peur ou de les dissuader, ou le NORAD est-il plus ou moins pris au sérieux par nos adversaires actuels?

[Traduction]

M. James Fergusson: Je pense que le NORAD est pris au sérieux. Je ne peux pas parler de la façon dont nous sommes perçus par les Russes, mais dans le reste du monde, nous ne sommes pas perçus comme étant très persuasifs. Le Système d'alerte du Nord actuel ne nous permet pas d'assurer le suivi des missiles de croisière. Nos F-18, et nos futurs F-35, dotés de radars à détection vers le bas ne nous offrent pas la capacité nécessaire pour suivre les missiles et les intercepter. Notre capacité est limitée, et nous n'avons pas non plus la capacité d'assurer le suivi des véhicules hypersoniques.

Nous sommes vulnérables. Les Russes, en ce qui a trait à notre vulnérabilité, ont une grande question en tête, qui découle de la position de dissuasion adoptée en Amérique du Nord durant la guerre froide face à la menace soviétique. La question est la suivante: les Russes peuvent-ils être certains que l'utilisation militaire d'armes conventionnelles ne donnera pas lieu à des représailles nucléaires? La pierre angulaire de la défense et de la sécurité de l'Amérique du Nord est la capacité de représailles nucléaires des États-Unis. C'est l'atout qui contribue à atténuer partiellement les préoccupations à l'égard de la menace classique que représentent les missiles hypersoniques et de croisière. L'autre importante question est la mesure dans laquelle c'est crédible, et pour le NORAD en ce moment, ce n'est pas très crédible.

[Français]

Mme Christine Normandin: Je vous suis reconnaissante d'avoir donné une réponse si détaillée.

J'aimerais votre point de vue sur le bouclier antimissile, la défense antimissile balistique. En 2005, le Canada a annoncé qu'il ne se joindrait pas au programme. Or, on sent qu'il y a peut-être un changement de ton.

Si le Canada décidait de se joindre au programme, les États-Unis pourraient-ils dire qu'ils ne veulent pas d'un poids mort? Avons-nous les reins assez solides pour être un partenaire crédible si nous décidions de nous joindre au programme de défense antimissile balistique?

[Traduction]

M. James Fergusson: C'est la question à un million de dollars, et elle fait référence à la politique du Canada quant à la nature de sa participation et ce qu'il doit faire.

De façon générale, dans le contexte actuel de la menace, qui est fondé sur la technologie, — dans lequel les États-Unis réunissent la défense aérienne et antimissile, qui inclut la défense contre les bombardiers aérobies et les chasseurs-bombardiers, les missiles de croisière et les missiles hypersoniques et la défense antimissiles balistiques — le territoire canadien devient très important. Si les États-Unis, par exemple, vont de l'avant avec leur troisième site de défense antimissile, situé dans le Nord de l'État de New York, ce qu'ils n'ont pas encore fait, le territoire canadien deviendra beaucoup plus important lorsqu'il est question de suivre les radars d'évaluation des dommages de combat.

On peut imaginer que, dans l'avenir, si le Canada se joint au programme, sa participation sera bien accueillie par les États-Unis, car le Canada leur fournira un territoire très utile pour défendre efficacement l'Amérique du Nord.

Cela soulève la question de savoir si nous bénéficions d'une défense à l'heure actuelle de toute façon. Nous ne le savons pas, ce qui soulève également la question du commandement et du contrôle. Si nous remontons à 2003 ou à 2004, lorsque nous en avons discuté avec les États-Unis, ils ont déclaré que le Canada ne pourrait pas avoir un rôle à jouer — ni le NORAD — au chapitre du commandement et du contrôle, mais cela pourrait changer.

Il y a de nombreuses questions émergentes à ce sujet. Ce que je pense, c'est que nous allons devoir participer d'une manière ou d'une autre, mais la question à un million de dollars est celle de savoir comment fonctionnera cette coopération avec les États-Unis.

• (1230)

[Français]

Mme Christine Normandin: Vous avez parlé du fait que le NORAD est une entente bilatérale. Que pensez-vous de la possibilité d'ajouter d'autres pays au NORAD, tout en gardant à l'OTAN son indépendance? Serait-ce une bonne ou une mauvaise chose à considérer?

[Traduction]

M. James Fergusson: Je crois que c'est un élément très important. Il faut se rappeler que c'est une entente binationale, mais il faut penser au Groenland et à l'Islande, et, comme je l'ai mentionné durant mon exposé, une partie du problème — qui n'existait pas durant la guerre froide —, en raison de la technologie, est que la menace s'étend aux approches orientales de l'Atlantique Nord entre le Groenland et l'Islande. Ces approches doivent être prises en compte dans notre système de défense.

C'est l'OTAN qui a toujours assuré la défense de cette partie de l'Amérique du Nord, mais, essentiellement, il y avait une entente entre les États-Unis et le Groenland et le Danemark en ce qui a trait au radar Thule, par exemple. Les États-Unis entretenaient aussi des liens avec l'Islande dans le domaine de la défense, mais cette relation a en quelque sorte été mise de côté. En raison de la nature intégrée du contexte de la menace, je pense qu'il est crucial que le Canada et les États-Unis mobilisent le Groenland, le Danemark et l'Islande et qu'ils commencent à mettre en place un système de systèmes pour la surveillance dans l'Arctique pour s'assurer qu'ils sont intégrés dans l'Amérique du Nord. Comme je l'ai dit, ces approches constituent la porte d'entrée de l'Amérique du Nord et la porte arrière de l'Europe.

Le président: Merci, madame Normandin, pour ces questions à deux millions de dollars. Vu l'inflation, ce sont plutôt des questions à deux milliards de dollars.

Je vous souhaite la bienvenue, madame Charron. Il nous reste un peu plus de 20 minutes. Je pense que nous allons continuer avec les questions, à moins que vous n'ayez une déclaration d'une ou deux minutes à faire. Si c'est le cas, nous poursuivrons ensuite avec les questions.

Quelle est votre préférence?

M. Pat Kelly (Calgary Rocky Ridge, PCC): La déclaration peut être transmise au Comité, et cela figurera au compte rendu. Nous économiserons du temps ainsi.

Le président: Je pense que les membres du Comité souhaitent poursuivre avec les questions, et je suis certain qu'avec MM. Fetterly et Fergusson vous pourrez répondre aux questions.

Je vais céder la parole à Mme Mathysen pour six minutes, et vous pourrez intervenir lorsqu'on vous invitera à le faire. Je vous félicite pour votre livre.

Madame Mathysen, allez-y.

Mme Lindsay Mathysen: Merci, monsieur le président.

La semaine dernière, nous avons reçu M. Michael Byers. Il a notamment mentionné que nous devons préserver cette crainte mutuelle de destruction pour tenir à distance nos adversaires. Vous en avez parlé un peu, monsieur Fergusson. Il a également dit, toutefois, que la Russie n'envahira pas l'Arctique nord-américain.

Vous avez aussi abordé la question de la confiance et de la sécurité et le fait qu'il faut cultiver certaines relations. Vous avez certes expliqué que, compte tenu des activités d'extraction des ressources et du nombre croissant de personnes qui se rendent dans l'Arctique, on peut recourir à une surveillance policière et aux lois et accords internationaux existants. Vous avez aussi mentionné que la sécurité dans l'Arctique joue un rôle différent.

Pouvez-vous nous parler de tout cela? Pouvez-vous nous faire part plus en détail de votre opinion à ce sujet?

Mme Charron peut répondre également.

• (1235)

Mme Andrea Charron (professeure agrégée, Département des études politiques, et directrice, Centre d'étude sur la défense et la sécurité, Université du Manitoba, à titre personnel): Je vous remercie beaucoup.

Je pense que vous vous demandez si nous avons les lois qui conviennent pour inciter la Russie à continuer de respecter l'ordre international fondé sur des règles. Nonobstant le comportement scandaleux de la Russie en Ukraine, en ce qui a trait à l'Arctique, la Russie s'est révélée un partenaire très utile. Le NORAD, par exemple, s'empresse de souligner que, même lorsque la Russie entre dans notre zone d'identification de la défense aérienne, elle demeure dans l'espace aérien international. Les ententes sur la recherche et le sauvetage ainsi que le moratoire sur la pêche dans l'océan Arctique central sont encore en vigueur.

Ce que nous voulons faire, c'est encourager les États de l'Arctique, particulièrement la Russie, et, par extension, les observateurs dans le reste du monde, à respecter l'ordre international fondé sur des règles, à reprendre le travail sur des projets scientifiques et autochtones fondés sur le savoir permettant d'atténuer les effets des changements climatiques, à respecter la Commission des limites du plateau continental de l'ONU, qui a été respectée jusqu'à maintenant, et à revenir à la meilleure attitude de coopération qu'on observait avant 2014.

M. James Fergusson: Je vais juste ajouter que lorsqu'on regarde les projections sur le transport dans l'Arctique, aux États-Unis, par exemple, les navires de la garde côtière, ceux qui sont chargés de maintenir l'ordre, sont également assujettis au titre 10 et peuvent être transférés au département de la Défense — ce sont des bâtiments militaires.

Je pense que c'est similaire en Russie. En même temps que l'amélioration du transport dans le Nord, si tout se déroule comme on s'y attend, il y aura une présence militaire accrue. Cela signifie qu'il sera plus probable à l'avenir, dans les eaux internationales de l'Arctique et selon la fonte de la glace, d'observer pas une confrontation, mais des échanges ou des rencontres entre navires militaires russes, canadiens, américains et ainsi de suite, et peut-être chinois.

Dans ce contexte, il est important lorsque nous parlons de l'ordre fondé sur des règles, de l'idée de poursuivre ainsi dans un monde idéal... nous devons mettre au point des règles communes qui vont au-delà du seul droit de la mer et de ce qui se fait ailleurs. Nous avons eu ces problèmes pendant la guerre froide. Nous devons commencer à parler de la façon dont nous allons gérer cela en collaborant compte tenu des intérêts communs. Je crois que c'est une des mesures qui seront importantes dans l'Arctique pour renforcer la confiance et assurer la sécurité.

Mme Lindsay Mathysen: Une autre des discussions que nous avons eues la semaine dernière portait sur l'idée selon laquelle il est certainement beaucoup plus diplomatique, peu importe ce qui se passe dans le monde avec la Russie, de ne pas la pousser vers la Chine dans le cadre de nos activités, de ne pas l'isoler de manière permanente.

Pouvez-vous en parler également?

Mme Andrea Charron: Certainement. Comme je l'ai dit dans ma déclaration liminaire, je ne pense pas qu'une confrontation entre la Russie et les sept autres pays de l'Arctique serait utile. J'ai été très surprise de voir le Canada tenir cet été la première réunion des chefs d'état-major de la défense des pays de l'Arctique, car une rencontre avait déjà eu lieu avec les alliés de l'Arctique sans la Russie, y compris avec les Pays-Bas, la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni, à la table ronde des forces de sécurité dans l'Arctique en Alaska. Nous ne voulons pas sanctionner la confrontation entre la Russie et les sept autres pays de l'Arctique. Ce que nous voulons vraiment faire, c'est encourager la Russie.

Je pense que le dossier de l'Arctique sera celui qui nous permettra éventuellement de normaliser les relations avec la Russie lorsqu'elle aura rendu tous les territoires ukrainiens annexés. Ce n'est donc certainement pas pour demain, mais depuis la fin de la guerre froide, l'Arctique occupe une place très spéciale pour la Russie. Il représente 20 % de son GDP. Ce sont les Russes qui ont la plus grande superficie terrestre et maritime là-bas, et le plus d'habitants. Il y a toutes sortes de raisons pour lesquelles ils veulent que l'Arctique fonctionne pour eux.

Nous devons trouver d'autres moyens pour que ces sept pays de l'Arctique ne discutent pas des enjeux touchant la région comme s'ils formaient un club fermé et pour qu'ils travaillent avec les participants permanents. N'oublions pas que nous avons promis de les consulter, et nous prenons sans cesse des décisions sans eux. Ce sont les scientifiques et les participants permanents qui dirigeront la normalisation des relations et qui encourageront la Russie à revenir à une meilleure collaboration.

• (1240)

Le président: Merci.

Mesdames et messieurs, nous manquons de temps. Nous passons donc à trois minutes, puis à trois, une, une, trois, trois et une.

Allez-y, madame Kramp-Neuman.

Mme Shelby Kramp-Neuman: Merci, monsieur le président.

Aujourd'hui et tout au long de l'étude, nous avons entendu dire que nous sommes vulnérables et que nous avons des moyens limités dans le Nord. Sans plan solide pour le recrutement et le maintien en poste, le Canada n'aura pas les effectifs nécessaires pour atteindre ses objectifs actuels. Quel est le plan pour améliorer le mode de vie militaire, et comment pouvons-nous attirer les meilleures personnes et les plus brillantes dans les Forces armées canadiennes?

M. Ross Fetterly: Je peux répondre à la question.

J'enseigne régulièrement au Collège militaire royal du Canada dans le programme d'apprentissage à distance, qui est un excellent programme, surtout au premier cycle. Mes étudiants me disent — ce sont souvent des couples mariés qui ont des enfants — que leur priorité est de demeurer ensemble lorsque l'un des deux reçoit une affectation. C'est extrêmement important pour eux, au point où ils pourraient tous les deux quitter l'armée s'ils sont séparés. C'est important pour eux.

Si les gestionnaires de carrières et le système pouvaient déplacer les gens d'un endroit à l'autre, cela changerait grandement la donne. Je pense que ce serait très utile si nous pouvions le faire.

M. James Fergusson: J'ajouterais deux ou trois choses.

Tout d'abord, et je ne veux pas paraître désinvolte, il faut espérer un ralentissement économique et un rétrécissement considérable du marché du travail. Il y a toujours une corrélation avec une intensification du recrutement dans l'armée. Comme je l'ai dit, je ne veux pas paraître désinvolte. La Défense nationale peut prendre des mesures dans le cadre d'un programme de recrutement plus ciblé et plus sophistiqué, mais il ne faut pas oublier que de nos jours, et c'est le véritable éléphant dans la pièce, la transition des forces armées d'un milieu axé sur la main-d'œuvre vers un milieu axé sur la technologie signifie que les forces armées sont en concurrence avec des entreprises de haute technologie privées dont les employés sont très instruits ainsi qu'avec la fonction publique. Qu'est-ce qui incitera les gens à s'enrôler dans l'armée s'ils peuvent gagner plus cher et avoir une meilleure vie — soyons honnêtes — dans le secteur privé? C'est un talon d'Achille, et il n'y a parfois pas... C'est ce qu'on appelle un « problème pernicieux » en administration publique.

Une chose que les forces armées doivent commencer à comprendre... et ce n'est pas nouveau pour moi. Je me reporterais à ce que Doug Bland a dit il y a longtemps, à savoir que les forces armées adoptent la mentalité selon laquelle on est recruté à l'âge de 18 ou de 19 ans pour ensuite être formé et instruit, et faire carrière. Or, dans le monde actuel, il n'est plus intéressant de rester à la même place toute sa vie: on se dit qu'en l'espace de 5 ou 10 ans, on peut acquérir des compétences et de l'expérience pour ensuite passer au secteur privé...

Le président: Je vais devoir...

M. James Fergusson: Me dire de me taire.

Des voix: Ha, ha!

Le président: Oui.

Je doute qu'un parti politique donne suite à votre proposition de ralentir l'économie.

Monsieur Robillard, vous avez trois minutes, s'il vous plaît.

[Français]

M. Yves Robillard: Merci, monsieur le président.

En matière de coopération internationale dans l'Arctique, quelles sont les mesures les plus importantes que le Canada peut prendre pour faire avancer ses intérêts, améliorer la sécurité de l'Arctique de façon plus générale et coopérer de manière productive avec ses alliés?

[Traduction]

Mme Andrea Charron: Je peux répondre à la question.

L'une des choses qu'il nous manque, c'est un code de conduite pour les bâtiments militaires et les navires de sécurité dans l'Arc-

tique. Nous en avons un pour la mer de Chine du Sud et la mer de Chine orientale.

La rédaction de ce genre de code de conduite figure parmi les choses que tous les États de l'Arctique essayaient de faire, à l'extérieur du Conseil de l'Arctique, car nous ne voulons pas mêler cela à l'excellent travail de protection environnementale et de développement durable du Conseil. L'idée était de préparer un code à l'extérieur du Conseil, d'avoir un téléphone rouge et de veiller à ce que, comme l'a dit James Fergusson, des mesures nécessaires de renforcement de la confiance soient prises: pour que nous continuions de nous avertir les uns les autres avant les exercices et de dénoncer les comportements répréhensibles — par exemple lorsque la Russie survole des navires pendant des exercices dans l'Arctique — et pour éviter les grands exercices inopinés — mais tout cela se produira après avoir trouvé une solution à la situation en Ukraine.

• (1245)

[Français]

M. Yves Robillard: Pouvez-vous nous expliquer comment le NORAD a évolué depuis sa création, y compris certains des défis bilatéraux auxquels le Canada et les États-Unis ont été confrontés?

Comment voyez-vous l'avenir du NORAD et quelles mesures le Canada devrait-il prendre pour s'adapter?

[Traduction]

Mme Andrea Charron: Eh bien, je pense que le Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord, le NORAD, a évolué au fil du temps, surtout depuis les événements du 11 septembre.

Je crois qu'il est encore plus important d'intégrer les efforts du NORAD et de l'OTAN ainsi que les centaines d'ententes bilatérales que le Canada et les États-Unis ont dans d'autres domaines, les domaines terrestre, maritime et spatial. C'est là que nous devons voir une nouvelle impulsion et davantage de progrès, afin de ne pas avoir seulement des plans propres à un domaine particulier.

J'aimerais aussi que nous commencions à mener nos exercices stratégiques pas seulement dans le contexte du NORAD ou de l'OTAN ou dans un contexte terrestre, mais dans tous les domaines et en recourant à plus d'une alliance à la fois, en faisant plus d'un exercice à la fois, car en réalité, c'est le genre d'exercices auxquels nous devons nous préparer. Un événement lié au changement climatique surviendra et un adversaire en profitera et tirera parti du manque de résistance sur le terrain. Nous devons tenir compte de tous ces facteurs dans nos exercices, mais c'est coûteux et long.

Le président: Merci, monsieur Robillard.

Madame Normandin, vous avez une minute.

[Français]

Mme Christine Normandin: Merci beaucoup, monsieur le président.

Professeure Charron, dans le mémoire que vous nous avez fait parvenir au printemps, vous parliez de revoir la structure de commandement du NORAD. J'aimerais que vous nous parliez d'une chose que vous aimeriez voir modifier si l'on revoyait son architecture.

[Traduction]

Mme Andrea Charron: Merci beaucoup.

Je ne sais pas s'il s'agit nécessairement d'un changement, car je ne veux pas que nous prenions des décisions précipitées. Je pense que le passage à un commandement et à un contrôle dans tous les domaines signifiera que, tout d'abord, nos centres d'opérations aériennes devront être agrandis pour pouvoir recevoir physiquement la quantité de données différentes que nous allons avoir.

On a parlé d'un commandement de la composante aérienne de la force multinationale. Nous semblons avoir fait marche arrière. Ce qu'il faut retenir, c'est que le commandant du NORAD ne peut pas être embourbé dans les activités quotidiennes du NORAD, que nous devons le laisser réfléchir à la stratégie de protection de l'Amérique du Nord, mais j'aimerais aussi voir... Entre les trois régions protégées par le NORAD, nous avons tendance à mener nos activités seulement en Amérique du Nord. Nos adversaires ne supposent toutefois pas que nous allons rester dans ces zones, et nous devons donc aussi intégrer davantage nos activités dans les régions protégées par le NORAD.

Le président: Merci, madame Normandin. Nous allons devoir nous arrêter ici.

Madame Mathysen, vous avez une minute.

Mme Lindsay Mathysen: L'administration Biden a apporté récemment quelques changements à son examen de la situation nucléaire, surtout lorsqu'on pense aux bombardiers envoyés en Australie. En quoi ces changements modifient-ils la position du Canada, compte tenu de la forte intégration de nos activités?

Mme Andrea Charron: À mon avis, nous ne devons pas essayer de plaire à tout le monde. Nous avons maintenant rendu prioritaire la défense continentale nord-américaine. Nous ne pouvons pas dévier de cette voie, car, en toute honnêteté, nous ne pouvons pas vraiment en gérer beaucoup plus.

Je crains aussi vraiment qu'après avoir consacré du temps au NORAD, nous commençons à détourner notre attention vers d'autres événements et laisser encore une fois l'Amérique du Nord vulnérable. Nous avons l'occasion de faire le travail. Nous devons prendre les mesures nécessaires et les maintenir à perpétuité plutôt que de dire que c'est souhaitable ou de tenter de le faire une semaine sur deux. La priorité numéro un, c'est la défense de l'Amérique du Nord et du Canada.

Le président: Merci, madame Mathysen.

Monsieur Bezan, vous avez trois minutes.

M. James Bezan: Merci, monsieur le président.

Je veux remercier les témoins de s'être joints à nous.

Ma question est pour le professeur Fergusson ou la professeure Charron.

Je veux remettre en question vos hypothèses selon lesquelles la Russie sera une partenaire fiable dans l'Arctique, non seulement à cause de ses agissements en Ukraine, mais aussi, pendant la période qui a précédé la situation en Ukraine, à cause de la façon dont elle a continué d'ouvrir et d'agrandir des bases militaires dans son territoire arctique. Compte tenu du comportement de la Russie, nous assistons maintenant à l'élargissement de l'OTAN, auquel la Russie s'oppose, évidemment. J'espère que la Russie sera vaincue et que tous les territoires en Ukraine seront retournés, y compris la Crimée.

La question est de savoir comment nous allons combler cet écart alors que, essentiellement, les Russes seront, il me semble, d'une

humeur exécration longtemps après une défaite en Ukraine, et ils blâmeront le Canada et nos alliés de l'OTAN pour avoir fourni le matériel et les fonds qui permettent à l'Ukraine de réagir aussi efficacement.

L'Arctique ne deviendra-t-il pas une partie du voisinage qu'ils pourraient considérer comme étant faible? Ne devrions-nous pas investir plus énergiquement dans nos capacités là-haut?

• (1250)

Mme Andrea Charron: Eh bien, oui et non. Jusqu'à maintenant, nous n'avons pas vu la Russie être plus agressive qu'avant dans l'Arctique. Lorsque l'OTAN a tenu l'exercice Cold Response en mai, la Russie a fait très attention à sa façon de réagir. La réalité, c'est que la région est très importante pour la Russie d'un point de vue économique.

L'histoire nous donne des exemples d'agresseurs que nous avons exclus de la communauté internationale et qui sont devenus ensuite plus problématiques. Il y a eu l'Allemagne après la Première Guerre mondiale. Nous avons aussi l'exemple de la France après la guerre napoléonienne. On l'a encouragée à revenir dans ce qui s'appelait le « concert de l'Europe », et elle a saisi l'occasion.

Nous devons faire preuve de vigilance. Nous devons surveiller la Russie, mais si nous ne lui donnons jamais occasion de devenir un bon membre de la communauté internationale, nous allons récolter ce que nous avons semé.

M. James Fergusson: Je serai très bref. Est-ce que j'ai le temps?

Le président: Vous avez 30 secondes, maintenant 25.

M. James Fergusson: Je suis essentiellement d'accord avec ma collègue, Mme Charron. Le dénouement de la guerre entre la Russie et l'Ukraine reste à voir. Nous avons tendance à l'oublier. Nous avons une perception très bienveillante de nous-mêmes, et nous ne tenons pas compte de la perception que les Russes et les Chinois ont de nous, mais lorsqu'on tient compte de la capacité militaire américaine et de la stratégie américaine, de la possibilité d'une frappe globale, on ne peut pas nier qu'il est probable que Moscou estime que c'est nous la menace dans l'Arctique, pas la Russie, puisque nous sommes en mesure de frapper ces installations et ces ressources précieuses.

Nous devons penser de manière interactive, ce qui comprend évidemment la possibilité que la situation dégénère et devienne un véritable conflit, dans lequel l'Arctique interviendrait. Je pense donc que c'est un problème. Je ne justifie pas l'agression en Ukraine, pas du tout. Je m'y oppose fermement. Mais d'autres enjeux entrent en ligne de compte.

Le président: Merci, monsieur Fergusson et monsieur Bezan.

Vous avez cinq minutes, madame Lambropoulos.

Mme Emmanuella Lambropoulos: Merci, monsieur le président.

Je remercie les trois témoins.

Ma question portera sur le risque, du point de vue de la sécurité dans l'Arctique, que pourrait présenter l'adhésion de la Finlande et de la Suède à l'OTAN. Pensez-vous que la Russie pourrait tourner son attention vers ces pays, comme elle a déjà menacé de le faire? Pensez-vous que le rôle accru de l'OTAN dans le Nord à ce stade-ci changerait également la façon dont l'OTAN protège aussi le Canada dans cette région?

Mme Andrea Charron: À propos d'une éventuelle adhésion de la Suède et de la Finlande à l'OTAN, je crois que c'est une manœuvre de diversion. La Russie en fera certainement un drame. Ce n'est toutefois pas un fait accompli, même si ces deux pays ont toujours participé aux exercices de l'OTAN dans l'Arctique.

Lorsque nous avons le Conseil de l'Arctique, nous avons les cinq pays côtiers de l'Arctique, soit quatre pays membres de l'OTAN plus la Russie. Nous ne ferions qu'élargir le groupe en ayant sept pays de l'OTAN plus la Russie. La Suède et la Finlande ont toujours fait partie de l'Arctique et bien travaillé avec les pays côtiers de l'Arctique. Elles ont aussi une très bonne compréhension de la Russie, et elles ne s'apprentent pas à mettre cette relation en péril en étant trop provocatrices.

Je suis désolée, mais pouvez-vous me rappeler l'autre question, car j'ai un trou de mémoire. Pouvez-vous me la reposer rapidement?

• (1255)

Mme Emmanuella Lambropoulos: Je pense que c'était essentiellement une seule question. J'ai aussi parlé du rôle que l'OTAN jouerait dans l'Arctique canadien s'il y avait ces nouveaux membres.

Mme Andrea Charron: Je continue de penser que ce ne sera pas tous les pays de l'OTAN qui joueront un rôle; ils ne peuvent pas tous mener des opérations dans l'Arctique. Ce sera les mêmes pays de l'OTAN que nous voyons maintenant.

Le NORAD est le principal facteur de dissuasion dans l'Arctique nord-américain. Je ne pense pas que cela changera. Ce que nous voulons faire, c'est échanger plus de renseignements et également lier les différents exercices, par exemple l'exercice Arctic Edge mené par les États-Unis, l'opération Nanook menée par le Canada et les exercices de l'OTAN, pour envoyer un message stratégique à la Russie, à savoir que nous réalisons nos opérations ensemble et que nous menons différentes activités, et sans aucun doute pour l'inviter à participer à ces exercices afin d'établir une relation de confiance.

M. James Fergusson: J'ajouterais rapidement que la Suède et la Finlande n'ont pas d'importance dans le dossier de l'Arctique, pas du tout. La Suède s'intéresse aux pays baltes. La Finlande s'intéresse quant à elle à sa frontière terrestre avec la Russie. Ces deux pays n'ont pas de territoire qui donne sur l'océan Arctique. C'est là que se situent leurs intérêts, pas dans l'Arctique.

Le président: À ce sujet, je suis certain que les ambassadeurs de la Suède et de la Norvège seront très intéressés d'apprendre qu'ils ne sont pas importants dans le cadre de l'étude sur l'Arctique.

Des députés: Oh, oh!

M. James Fergusson: Je n'ai jamais parlé de la Norvège.

Le président: Je remercie chacun et chacune de vous pour votre participation — parfois houleuse — à la réunion d'aujourd'hui. En-

core une fois, je suis désolé pour le temps; nous semblons toujours en manquer. Je me réjouis à la perspective de votre collaboration continue avec le Comité. Je vous remercie de vous mettre à notre disposition.

Chers collègues, je vais donner congé aux témoins, mais j'ai quelques questions à vous poser avant de lever la séance.

Pouvez-vous nous dire, à moi et au greffier, ce que vous voulez faire jeudi? Quelques témoins potentiels ont décliné nos invitations. Des représentants du MDN se joindront à nous, mais à ce point-ci, je ne peux pas remplir deux heures.

Avez-vous des suggestions?

Le greffier: Ils peuvent venir pendant deux heures.

Le président: Je sais qu'ils peuvent venir pendant deux heures, mais je ne crois pas que ce soit une bonne façon d'utiliser le temps du Comité. Si vous avez d'autres suggestions, je vous prie de m'en faire part.

Ensuite, pour les gens qui vont à Washington, le MDN a demandé qu'un de ses fonctionnaires nous accompagne, comme par le passé. J'aimerais savoir ce que vous en pensez avant d'accepter.

Nous vous avons fourni les détails de l'étude sur la sécurité dans l'Arctique la semaine dernière. Je ne sais pas si vous voulez en discuter, mais je vais demander à quelqu'un de déposer le budget jeudi. Je vous prie de m'envoyer vos suggestions pour la réunion de jeudi, préférablement avant jeudi.

Pour ceux et celles qui participent au voyage à Washington, pouvez-vous me donner une idée de votre réaction?

La parole est à M. Bezan.

M. James Bezan: Pour jeudi, si vous croyez qu'une heure suffit pour les représentants du MDN, pour la deuxième heure, je propose de convoquer des personnes figurant sur la liste des témoins proposés pour l'étude sur la sécurité dans l'Arctique.

Le président: Voulez-vous consacrer la deuxième heure à l'étude sur la sécurité dans l'Arctique? Est-ce une option?

Le greffier: Certainement.

M. James Bezan: C'est peut-être la solution la plus simple.

Le président: Est-ce que tout le monde est d'accord?

Des députés: Oui.

Le président: D'accord, c'est réglé. Excellent.

Je vous remercie.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>